

Plan détaillé et organisation de la rédaction du document politique

Logo :

République du Tchad

PM/MPCI/MFB/MFPTE/MASF/MSPASSN

Titre

Stratégie nationale : Affirmer la vision de la CUS

Plan détaillé

Avant Propos, signature politique

| |
|---|
| Un encadré sur le processus suivi au Tchad (création et fonctionnement CT, appuis, différentes étapes/feuille route pour élaboration CUS) |
|---|

Acronymes

Table des matières

1. Contexte

Bien rappeler les différentes politiques ou plans fondateurs ou en cours:

- ▶ au niveau national (PND, SNPS)
- ▶ au MSP (Politique Nationale de Santé et PNDS, les réformes (Politique de Contractualisation, autres..),
- ▶ et des politiques des différents ministères impliqués (MFPTE, MASF)
- ▶ Le contexte international en faveur de la CUS (y compris Socle de protection sociale, P4H etc..) et l'engagement du gouvernement.

2. Etat de la situation

Il s'agit ici de faire un état des lieux de :

- ▶ La pauvreté au Tchad (en relation avec santé/ cf. ECOSIT2 et ECOSIT3)

- ▶ la situation du financement de la santé et de la protection contre le risque financier
- ▶ la situation en matière de disponibilité des services et de la qualité des prestations, y inclus le secteur privé (lucratif ou non)

3. Raison d'être de la SN_CUS

On répond ici à la question : pourquoi on veut avoir un document de stratégie ?

Il s'agit d'avoir ici une compréhension large de la CUS : à la fois elle est un but à atteindre de la protection sociale qui repose sur trois piliers et en même temps elle se situe dans la temporalité.

Le gouvernement du Tchad s'est engagé dans la SNPS, et la stratégie nationale CUS est partie intégrante de la SNPS.

Actuellement, il y a des mécanismes en place, mais peu de couverture (mutuelles, assurances) ; les processus engagés ne permettent pas d'aller vers la CUS (trop lents), ou sont non pérennes.

- ▶ Il est nécessaire donc d'avoir une stratégie qui canalise les efforts, développe des synergies pour optimiser l'ensemble des instruments dans une approche globale.
- ▶ Une stratégie est nécessaire pour aller au delà de l'existant et fixer un cap à partir des priorités données
- ▶ Une stratégie est nécessaire pour organiser un domaine qui est plurisectoriel, avec des enjeux qui doivent pouvoir se rejoindre dans un contexte de priorités différentes (les priorités des différents ministères impliqués).

Cette stratégie nationale CUS qui est bâtie pour l'horizon 2030, tout comme la SNPS, devra être évaluée et revue en fonction de l'évolution au cours du temps.

4. Les fondamentaux

Il s'agit des principes fondamentaux qui sous-tendent la stratégie comme par exemple:

- ▶ éviter les paiements catastrophiques et l'appauvrissement
- ▶ favoriser l'accès aux prestations de santé des plus pauvres et vulnérables
- ▶ mettre l'accent sur la qualité des soins
- ▶ inter-sectorialité de la stratégie (ce n'est pas le monopole du MSP)

5. Les axes stratégiques

-Vision du futur avec réalisme, et les orientations stratégiques.

- ▶ La vision : c'est affirmer les trois piliers de la CUS (donner ici la définition qui a été déjà retenue)

► Présentation des différents axes

Quelques lignes introductives sur le fondement / caractéristiques des axes de la stratégie:

- ils recouvrent les 3 piliers de la Protection Sociale Santé
 - l'axe 1 : concerne le pilier I,
 - les axes 2, 3, et 4 : concerne le pilier II,
 - l'axe 5 concerne le pilier III,avec un axe à caractère transversal (bonne gouvernance) qui est l'axe 6

- ils veillent à ne pas enfermer la stratégie dans ce qui existe maintenant, même si bien sur on ne part pas de rien

A noter que les aspects opérationnels ne doivent pas figurer dans ce document sauf, éventuellement, à titre d'exemple.

► Axes 1 à 6

Pour chaque axe écrire :

- sur la justification de l'axe, le principe, et l'objectif (de manière plus générale, voir la note guide remise pour l'atelier Bakara ¹ aussi bien pour ses indications que dans les repères donnés) .

Remarque : beaucoup de ces éléments qui sont à développer ici se trouvent déjà dans les travaux de Bakara 2 .

- et sur les composantes de l'axe définies dans atelier et consolidées en réunion du CT du 22/04 (**cf. annexe 1**).

Rappel des axes :

AXE 1. Développer des mécanismes contre les risques financiers

AXE 2. Mobiliser les ressources financières pour la couverture universelle

AXE 3. Utiliser les ressources plus efficacement et équitablement

AXE 4. Favoriser le partenariat public privé

AXE 5. Prévenir des risques ayant une incidence sur la santé

AXE 6. Prendre davantage en compte les souhaits de la population

Remarque : l'axe 4 devra être réorienté dans ses composantes tel que : - ramener davantage le privé sur le terrain du service public, - s'assurer de la qualité des prestations ²

6. Dispositif institutionnel pour la mise en œuvre de la stratégie SN_CUS

Pour la mise en œuvre de la stratégie un dispositif institutionnel cohérent est nécessaire.

¹ Cf. Note pour guider les groupes de travail , M.Abrial/P4H-2eme atelier sur les axes stratégiques 8-04-2014

² Cf. annexe 1

Par exemple,

- ▶ Mise en place d'une instance opérationnelle permanente

(description du mandat, fonctionnement et activités)

- ▶ Articulation aux instances de la SNPS

Parmi les premières tâches de cette instance, par exemple : définir un plan d'opération pour 2015, établir des indicateurs de suivi.

En pratique :

▶ La taille du document devrait tourner autour de 30 à 40 pages ; cela suffit car ce n'est pas un document de planification , qui lui, sera la traduction de cette politique dans les différents ministères.

| Les différentes parties | Nombre de pages indicatif | remarques |
|---------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Avant propos | 1 | |
| Encadré | 1 | |
| | | |
| 1. contexte | 4 | |
| 2. Etat de la situation | 6 | |
| 3. Raison d'être de la CUS | 2 | |
| 4. les fondamentaux | 1 | |
| 5. Les axes stratégiques | 15 | (environ 2 pages par axe) |
| 6. Le dispositif institutionnel | 4 | |

▶ Règles de présentation du document (afin de faciliter la consolidation du document, veiller à suivre les consignes suivantes :

- Toutes les parties seront rédigés en Word ;
- Utilisez la Police de caractère « Times New Roman », taille de caractère 11 ;
- Interligne 1 ;
- Après chaque paragraphe, introduisez une ligne blanche ;
- Marges Haute, Base, Gauche, Droite : à 2,5 cm ;
- Ne numérotez pas vos pages ;
- Indiquez le titre de votre partie et le nom du responsable en haut du document;
- Mettez chacune des parties dont la tâche vous incombe dans un fichier spécifique intitulé du titre de la partie
- Ne numérotez aucun de vos paragraphes : seulement des tirets lorsque vous le jugez utile ;
- Au début d'un paragraphe, ne mettez pas de « retrait ».

► Les rédacteurs

Les différentes parties seront rédigées par des groupes de rédacteurs. Pour chaque partie, il y a un seul responsable de groupe. Le responsable est un national en poste dans l'administration, membre du CT. Chaque responsable doit remettre sa copie pour la date donnée.

| Les différentes parties du document de stratégie nationale CUS | Nombre de pages indicatif | Noms des Rédacteurs (les noms des responsables de groupes sont en gras) |
|--|---------------------------|---|
| Avant propos | 1 | Conseiller Ndeikoundam NGangro |
| Encadré | 1 | Djedossoum Naoudangar , Abrial (consultante internationale) |
| 1. contexte | 4 | Mr Bichara Mahamat , Dadjim Blague, Nang Yade, Hamadou Nouhou |
| 2. Etat de la situation | 6 | Dadjim Blague , Mr Bichara Mahamat, Nang Yade, Hamadou Nouhou |
| 3. Raison d'être de la CUS | 2 | Abdelkerim Nédjim , Abrial (consultante internationale) |
| 4. les principes fondamentaux | 1 | Abdelkerim Nédjim , Abrial (consultante internationale) |
| 5. Les axes stratégiques | 15 | Natoingar Néoumangar (responsable ensemble des axes), Naima Barry |
| axe 1 | 2 | Garba Tchang , Moctar Ambadi, Laurent Djouawé, Abdelmadjid Abderahim |
| axe 2 | 2 | Natoingar Néoumangar , Blague Kombe, Djaouro, Beridabaye |
| axe 3 | 2 | Mr Beguy Djimounoum , Djedossoum Naoudangar, Moussa Issaye, Ndeikoundam, Naima Barry |
| axe 4 | 2 | Mr Beguy Djimounoum , Djedossoum Naoudangar, Moussa Issaye, Ndeikoundam, Naima Barry |
| axes 5 | 2 | Dadjim Blagué , Dr Garba tchang, KaboGangroh Natoingar |
| axe 6 | 2 | Dadjim Blagué , Dr Garba tchang, KaboGangroh Natoingar |
| 6. Le dispositif institutionnel | 4 | Conseiller Abdelkerim Nédjim , conseiller Ndeikoundam, Djedossoum Naoudangar, Beguy, J.Perrot (consultant international) |

Le travail de consolidation du document sera fait par : Djedossoum et Abrial

► Les étapes :

Du 22 avril au 6 mai : Préparation du plan détaillé, désignation des rédacteurs et des consolidateurs

le 7 mai : Démarrage de la rédaction par les rédacteurs

Le 28 aout : Réunion des différentes parties par les responsables des groupes de rédacteurs et communication aux consolidateurs.

Entre le 7 mai et le 28 aout, les consolidateurs pourront avoir une (ou deux) séance(s) de travail avec les responsables des différents groupes.

En juin, M. Abrial travaillera avec les responsables des différents groupes pour faire le point sur : l'avancement de la rédaction, identifier les éventuelles difficultés, et si il y a lieu, recadrer le travail.

Si le travail est : à la fois remis le 28 aout et est de bonne qualité, la consolidation pourra se faire du 1^{er} au 15 septembre , sinon les dates seront à redéfinir:

Les étapes suivantes seront, si la consolidation a pu se faire du 1^{er} au 15 sept-(cf point ci-dessus) :

Du 14 au 17 octobre :

Atelier de finalisation

puis , **première semaine de novembre :**

Réunion de validation technique

D'ici à la fin de l'année :

Lancement politique